

L'activité des organismes de formation en Occitanie en 2016

● SOMMAIRE

EDITO

3

AVANT-PROPOS

4

LES ORGANISMES DE FORMATION EN OCCITANIE

5

- Le nombre d'organismes de formation déclarés en 2016
- La densité des organismes de formation pour 10 000 habitants
- Le statut juridique des organismes de formation en 2016
- L'ancienneté moyenne des organismes selon le statut juridique
- L'activité principale des organismes de formation en 2016

LE BILAN FINANCIER DES ORGANISMES DE FORMATION

8

- Les financements et les chiffres d'affaires
- Zoom sur le financement des pouvoirs publics
- L'évolution des financements entre 2015 et 2016
- La répartition des organismes de formation selon le chiffre d'affaires
- Le chiffre d'affaires supérieur à 75 % selon l'activité principale

LE BILAN PÉDAGOGIQUE DES ORGANISMES DE FORMATION

11

- La répartition des stagiaires selon le statut
- L'évolution du nombre de stagiaires selon le statut entre 2015 et 2016
- La durée moyenne de formation selon le statut des stagiaires
- La répartition des stagiaires selon le niveau de formation et le statut juridique des OF
- La répartition des stagiaires par domaine de formation
- La durée moyenne des formations selon les domaines
- Les principales spécialités en termes d'heures de formation et de stagiaires formés
- Le top 15 des domaines de formation

Edito

Au 31 décembre 2016, 8 803 prestataires de formation professionnelle continue étaient enregistrés en Occitanie. Ils étaient déjà 9 162 fin 2018.

Derrière ces chiffres en évolution régulière, une réalité très hétérogène : des associations, des écoles d'ingénieurs, des entreprises productrices de biens ou de services développant marginalement une offre de formation, travailleurs indépendants, sous-traitants,... Face aux enjeux de la période qui s'ouvre, il nous semblait important de vous offrir un portrait chiffré de l'appareil de formation en Occitanie.

Enjeux nés de la récente réforme de la formation professionnelle, dont les effets vont s'étaler jusqu'en 2021 : rôle des nouveaux acteurs, France Compétences et Opérateurs de compétence (OPCO), « Plan d'investissement compétences » de 15 milliards d'euros sur 3 ans soit 568 millions d'euros pour l'Occitanie.

L'évolution des priorités de formation en faveur des salariés des PME et des jeunes qui vont également concerner les acteurs de formation en apprentissage, qui vont être appelés à intégrer progressivement l'offre globale de formation continue.

Enjeux également liés aux profonds bouleversements que vont connaître les métiers dans les prochaines années : numérique, économie verte... et donc dans la mobilisation de l'offre de formation pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et la reconversion des salariés.

Enjeux aussi pour les actifs, en emploi ou non, qui auront désormais à leur disposition un Compte Personnel de Formation (CPF) rénové, et une offre élargie de formations. Actifs qui sont de plus en plus nombreux à cofinancer leur formation (+ 13% entre 2015 et 2016), ce qui soulève des questions importantes en termes de protection du consommateur, et de choix des formations et d'orientation. Sur ce dernier point, la montée en puissance du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) sera déterminante pour la période à venir.

Enjeux enfin pour les prestataires de formation eux-mêmes qui verront se transformer les conditions de la démarche qualité, vers un système pérenne de certification. Transformation qui impactera également les relations entre les organismes de formation donneurs d'ordre et leur réseau de sous-traitants dans un souci d'amélioration continue du service rendu.

Face à ces défis nombreux, nous espérons que cette étude, et les focus départementaux qui l'accompagnent, seront utiles aux acteurs du secteur de la formation, qu'ils soient prestataires, acteurs publics ou partenaires sociaux.



Christophe Lerouge, directeur régional Direccte Occitanie

Avant-propos

Les organismes de formation doivent, tous les ans et avant le 30 avril, établir et fournir leur bilan pédagogique et financier à l'aide d'un formulaire dédié. Il est envoyé aux services de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). Ainsi, sont concernés tous les organismes de formation continue, quel que soit leur statut juridique (établissement public, SARL, travailleur indépendant individuel, association...).

Le bilan pédagogique et financier regroupe 3 rubriques :

- ▶ données relatives à l'identification de l'organisme et aux formateurs,
- ▶ données financières : origines des produits et nature des charges,
- ▶ données pédagogiques : stagiaires, actions de formation.

Les informations transmises par le bilan sont déclaratives. Les analyses suivantes sont effectuées à partir des bilans pédagogiques et financiers renseignés et exploitables relatifs aux différents exercices.

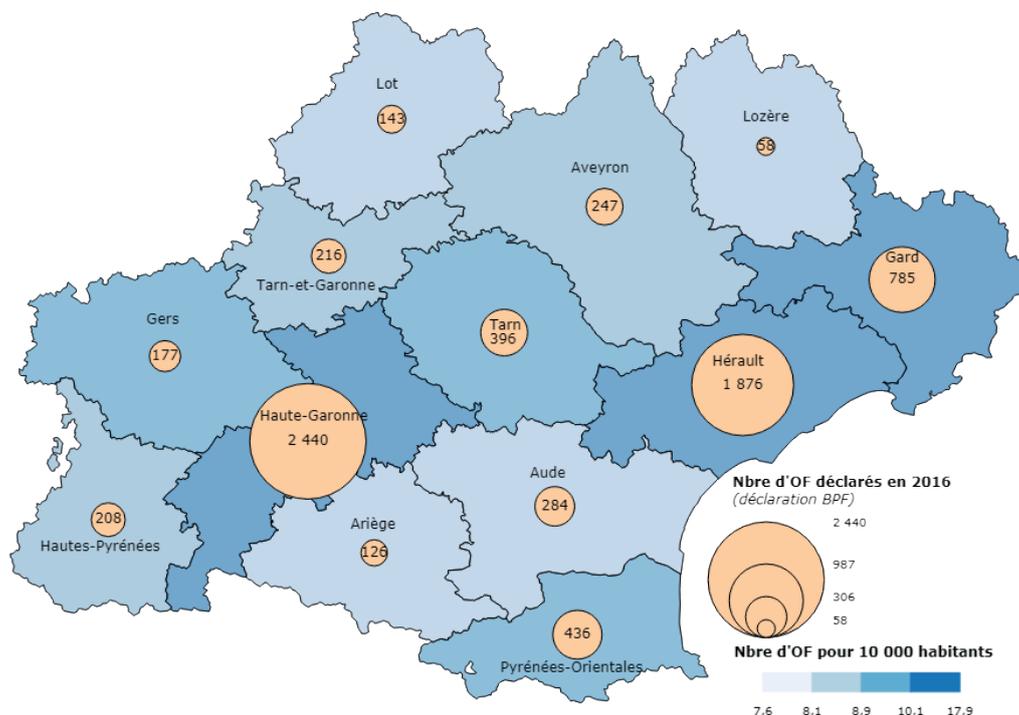
A noter que depuis 2015, le formulaire des BPF a été simplifié (deux pages, ventilation plus fine des produits, informations restreintes sur les charges). Le système informatique Pactole a été remplacé par le portail «Mon activité formation ».

Afin de rendre compte au mieux de la diversité des organismes de formation, la rubrique « privé » est scindée en trois : les travailleurs indépendants, les associations et les organismes privés à but lucratif tels que les SA, SARL, EURL ou autres structures privées.

Ce document a été réalisé sous le pilotage de Christophe Lerouge (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en Occitanie). Ont également participé à l'élaboration de ce dossier : Pierre Larrieu et Pierre de Saint Blanquat (service régional de contrôle de la formation professionnelle de la Direccte Occitanie).

LES ORGANISMES DE FORMATION EN OCCITANIE

Le nombre d'organismes de formation déclarés en 2016



En 2016, la région Occitanie compte 9 890 organismes de formation (OF). Parmi ces organismes, 7 392 ont renseigné les bilans pédagogiques et ont déclaré une activité dans la formation professionnelle. La majorité des organismes se trouve en Haute-Garonne (33 %) ou dans l'Hérault (25 %). Le département du Gard en recense 785, soit 11 % de la région. Avec 58 organismes de formation, la Lozère est le département qui en compte le moins.

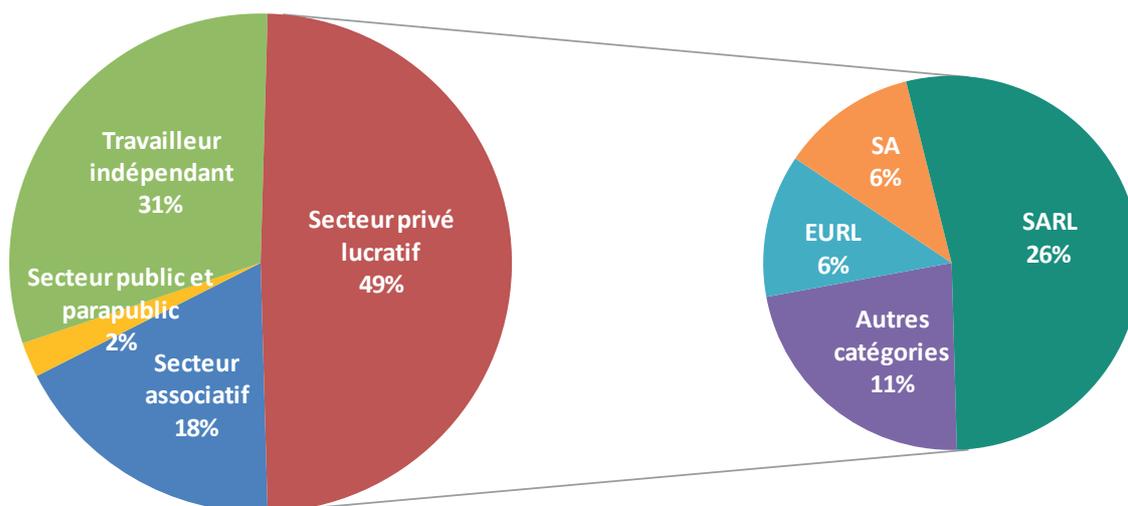
La densité des organismes de formation pour 10 000 habitants

Département	Nb OF en 2016	Nb OF en 2015	Evolution 2015-2016	Nb OF/10 000 habitants en 2016
Ariège	126	127	-1 %	8
Aude	284	263	8 %	8
Aveyron	247	232	6 %	9
Gard	785	764	3 %	11
Haute-Garonne	2 440	2 342	4 %	18
Gers	177	179	-1 %	9
Hérault	1 876	1 775	6 %	17
Lot	143	148	-3 %	8
Lozère	58	56	4 %	8
Hautes-Pyrénées	208	196	6 %	9
Pyrénées-Orientales	436	395	10 %	9
Tarn	396	377	5 %	10
Tarn-et-Garonne	216	197	10 %	8
Ensemble	7 392	7 051	5 %	13

Entre 2015 et 2016, le nombre d'organismes de formation a progressé de 5 % en région. La formation professionnelle continue a progressé dans la majorité des départements de la région. Le Tarn-et-Garonne et les Pyrénées-Orientales connaissent la plus forte progression avec 10 % de nouveaux organismes sur leurs territoires. Avec 8 % d'OF en plus, l'Aude connaît également une progression supérieure à la moyenne régionale.

Par ailleurs, en moyenne la région Occitanie compte 13 organismes de formation pour 10 000 habitants. Ce sont les départements de Haute-Garonne (18 OF/10 000 hab.) et de l'Hérault (17 OF/10 000 hab.) qui enregistrent la plus forte densité d'OF. Pour les autres départements, la moyenne se situe entre 8 et 10 OF pour 10 000 habitants.

Le statut juridique des organismes de formation en 2016



En 2016, 98 % des organismes de formation de la région relèvent du secteur privé. Parmi ces organismes privés, 49 % sont des entreprises à but lucratif (SARL, SA, EURL...), 31 % sont des travailleurs indépendants ou des micro-entrepreneurs et 18 % sont des associations ou des structures à but non lucratif.

Les organismes issus du secteur public ou parapublic représentent 2 % de l'ensemble.

De manière générale, entre 2015 et 2016, le nombre d'organismes de formation a progressé de 5 %. Si les organismes de formation qui relèvent du privé voient leur nombre augmenter de 6 %, le nombre d'organismes du secteur public et parapublic baisse de 3 % sur la même période. Cette baisse s'explique notamment par le nombre d'OF du réseau des Chambres de commerce et d'industrie qui passe de 18 en 2015 à 11 en 2016.

L'ancienneté des organismes de formation en 2016

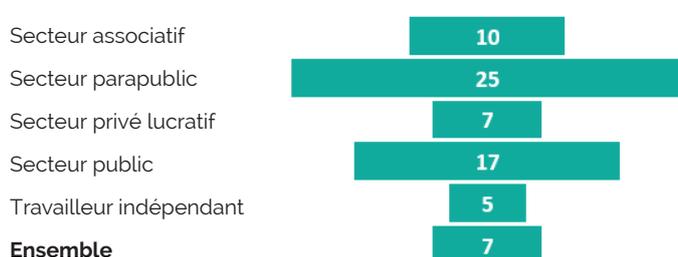


	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 10 ans	De 10 à 20 ans	Supérieur à 20 ans	Ensemble
Secteur associatif	8 %	18 %	35 %	24 %	14 %	100 %
Secteur parapublic	3 %	0 %	6 %	9 %	83 %	100 %
Secteur privé lucratif	13 %	21 %	42 %	18 %	6 %	100 %
Secteur public	3 %	10 %	20 %	24 %	43 %	100 %
Travailleur indépendant	17 %	26 %	41 %	13 %	3 %	100 %
Ensemble	13 %	22 %	40 %	18 %	8 %	100 %

En 2016, les organismes de formation sont relativement jeunes. Tout statut juridique confondu, les OF ont en moyenne 7 ans d'activité dans la formation professionnelle : un tiers des

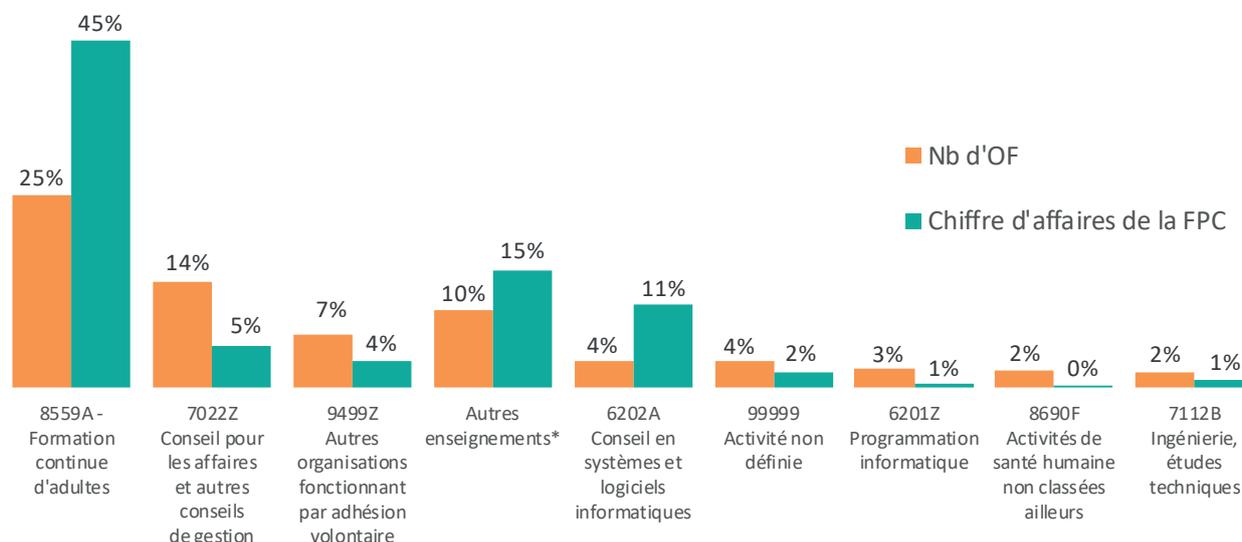
organismes a moins de 3 ans et 75 ont au plus 10 ans d'ancienneté. Enfin, 8 des prestataires ont plus de 20 ans d'activité dans la FPC.

L'ancienneté moyenne des organismes selon le statut juridique (en années)



Avec une moyenne de 5 ans, les travailleurs indépendants subissent le plus grand turn-over sur le marché de la formation professionnelle. Suivent les OF du secteur privé lucratif avec une moyenne de 7 ans d'activité. Les organismes de formation les plus anciens relèvent du secteur public (17 ans) et du secteur parapublic (25 ans).

L'activité principale des organismes de formation en 2016



*NAF : 8510Z - Enseignement pré-primaire, 8520Z - Enseignement primaire, 8531Z - Enseignement secondaire général, 8532Z - Enseignement secondaire technique ou professionnel, 8541Z - Enseignement post-secondaire non supérieur, 8542Z - Enseignement supérieur, 8551Z - Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs, 8552Z - Enseignement culturel, 8553Z - Enseignement de la conduite, 8559B - Autres enseignements, 8560Z - Activités de soutien à l'enseignement

En 2016, 35 % des organismes de formation déclarent avoir pour activité l'enseignement : 25 % ont une activité principale de formation continue pour adultes et 10 % autres enseignements (744 organismes).

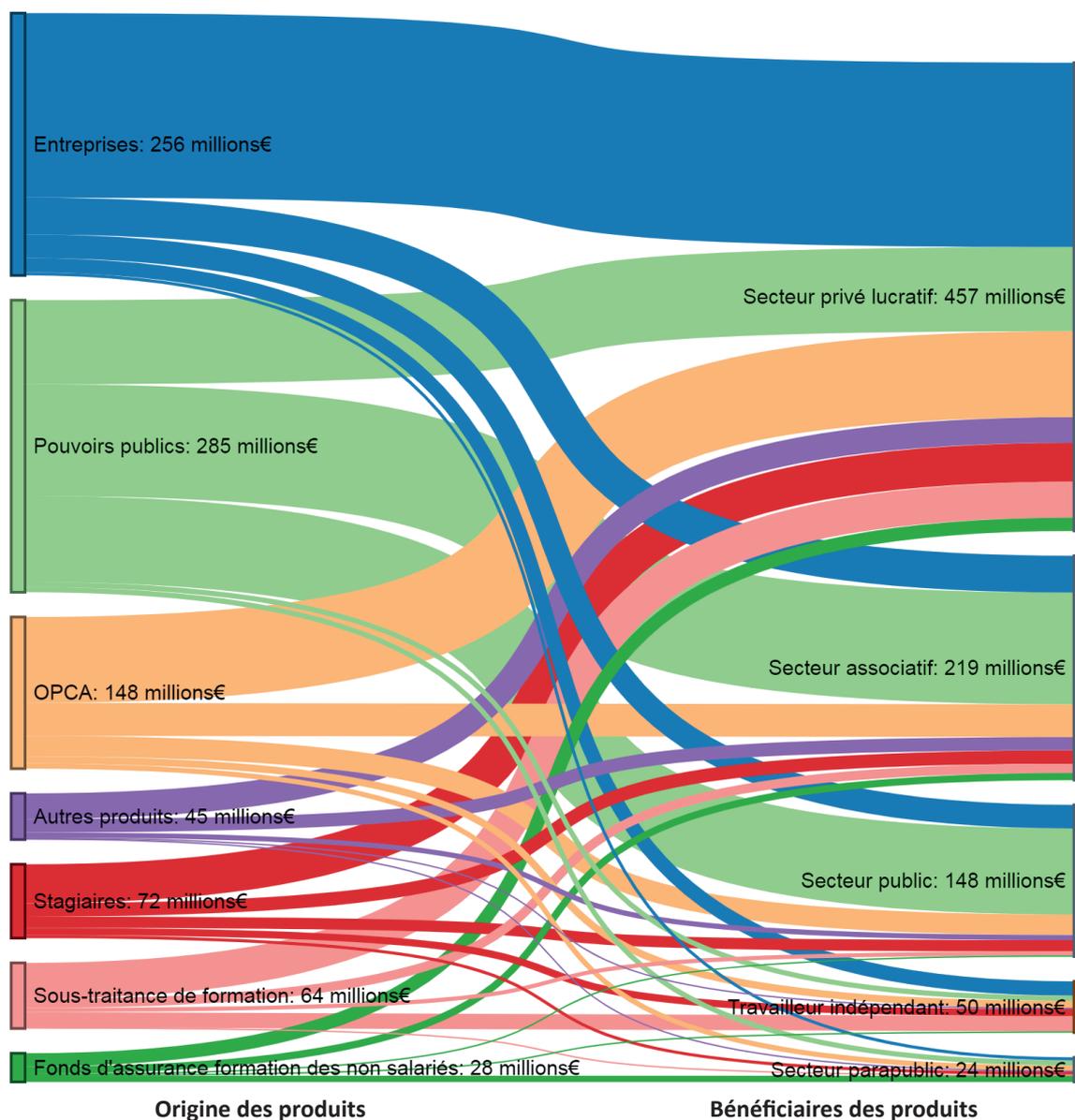
4 % des organismes de formation, n'ont pas déclaré leur activité principale, il n'en reste pas moins que 61 % des organismes de formation ont déclaré une activité autre que la formation.

Par ailleurs, les organismes de formation ayant comme activité principale la FPC ont réalisé à eux seuls 45 % du chiffre d'affaires. En effet, la réglementation impose l'immatriculation à tous les prestataires y compris s'ils ne développent qu'une activité de formation continue très marginale.

LE BILAN FINANCIER DES ORGANISMES DE FORMATION

En 2016, les organismes de formation en Occitanie ont réalisé un chiffre d'affaires de 899 millions d'euros, soit une baisse de 2,5 % par rapport à 2015.

Les financements et les chiffres d'affaires



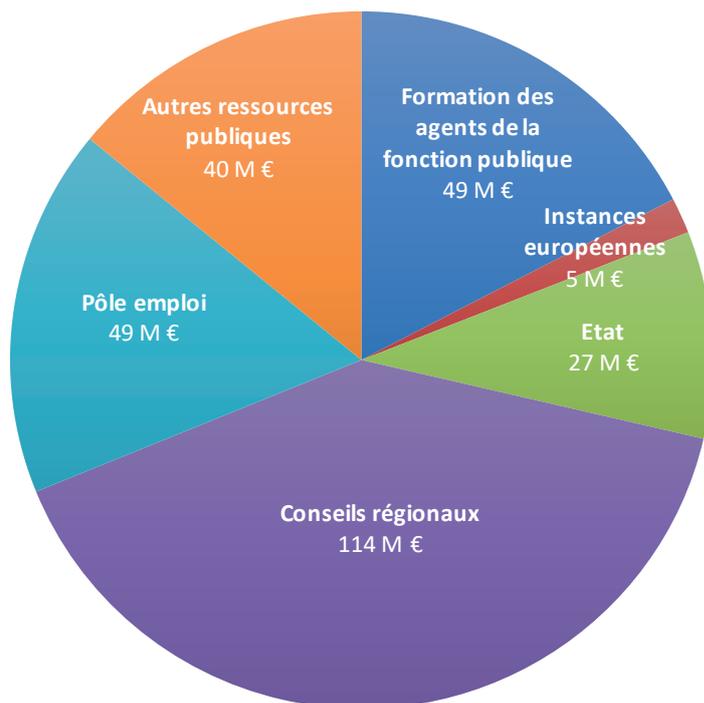
Les organismes du secteur privé lucratif ont réalisé plus de 457 millions d'euros, soit 51 % du chiffre d'affaires observé en région. Suivent les organismes associatifs (219 millions d'euros) et les organismes du secteur public (148 millions d'euros). Les travailleurs indépendants qui représentent 30 % des OF ont réalisé un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros, soit 5 %.

Par ailleurs, les entreprises demeurent le premier financeur de la formation professionnelle continue (financement direct ou via les OPCA). Entre 2015 et 2016, elles ont consacré plus de 256 millions d'euros (+10 % par rapport à 2015), soit 29 % du financement

global de la formation professionnelle continue en région. Les OPCA, quant à eux, participent à hauteur de 148 millions d'euros au financement de la FPC. Les Conseils régionaux, avec leur compétence de formation des personnes en recherche d'emploi, contribuent à 13 % du chiffre d'affaires.

Enfin, à noter que 70 % des financements des entreprises contribuent au chiffre d'affaires des organismes du secteur privé lucratif, alors que les financements publics alimentent davantage le chiffre d'affaires du secteur associatif (38 %).

Zoom sur le financement des pouvoirs publics (en millions d'euros • M €)



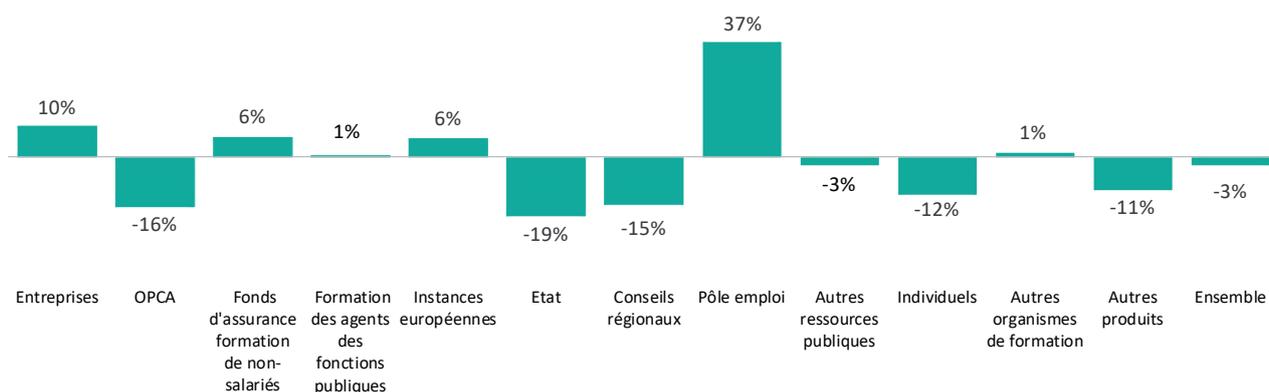
Dans les financements des pouvoirs publics, les Conseils régionaux sont les plus importants financeurs.

En effet, ayant la compétence de la formation professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi, les Conseils régionaux ont consacré plus

de 114,3 millions d'euros à la FPC. Suivent Pôle emploi (plus de 48,6 millions d'euros) et l'État (27,3 millions d'euros).

Par ailleurs, le financement à destination de la formation pour les agents des 3 fonctions publiques s'élève à plus de 49,4 millions d'euros.

L'évolution des financements entre 2015 et 2016

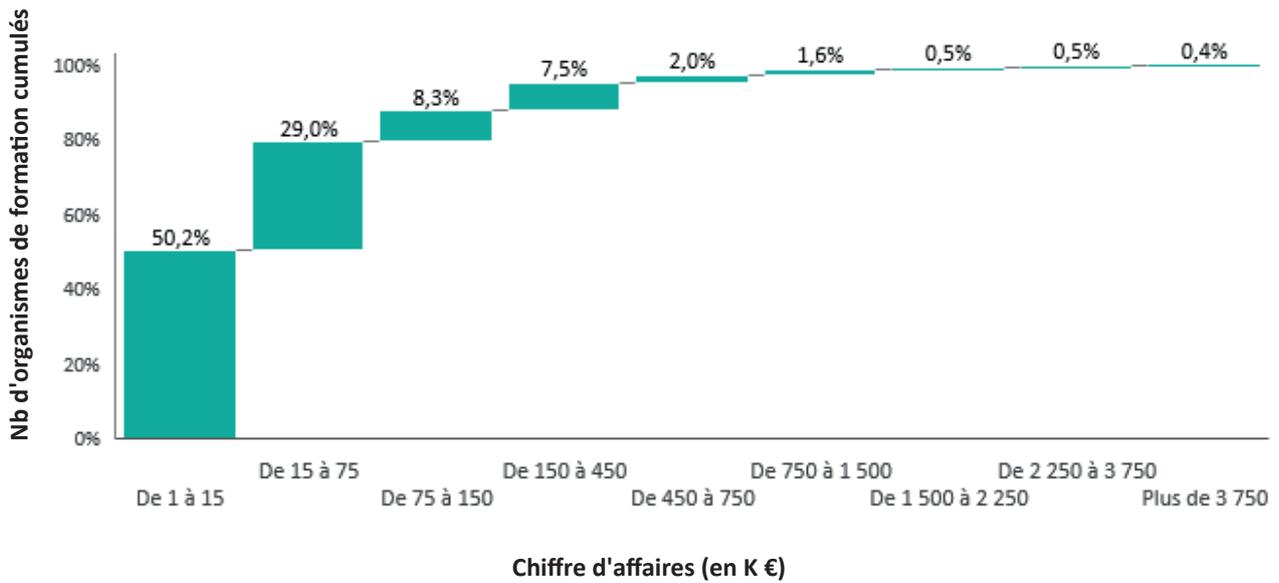


La baisse globale du chiffre d'affaires des organismes de formation entre 2015 et 2016 s'explique par une forte diminution des financements provenant des OPCA (-16 %), des particuliers (individuels -12 %) et des pouvoirs publics (-5 %).

La baisse des financements provenant des OPCA s'explique notamment par la réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014 qui a vu la mise en place du CPF (compte personnel de formation) et la diminution des fonds collectés.

Enfin, malgré la mise en place du Plan 500 000 en 2016, le financement des pouvoirs publics baisse de 5 % par rapport à 2015. Cette baisse provient notamment des dotations de l'État (-19 %) et du Conseil Régional (-15 %). Cependant, sur la même période, Pôle emploi a augmenté ses financements consacrés à la formation passant ainsi de 35 millions d'euros à près de 49 millions (+37%).

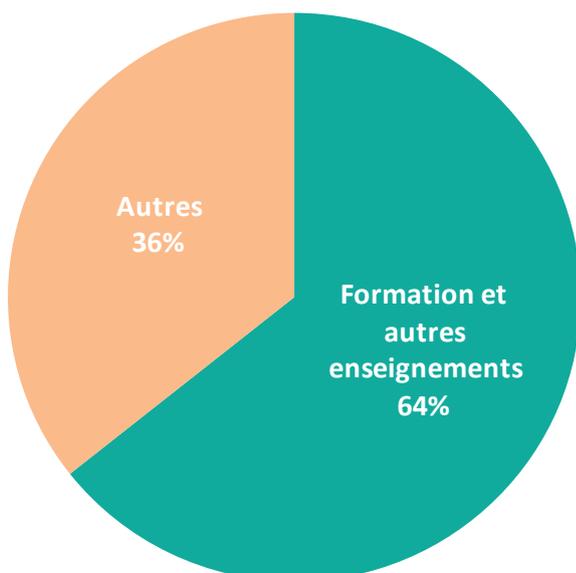
La répartition des organismes de formation selon le chiffre d'affaires



En 2016, sur les 7 392 organismes de formation déclarés ayant renseigné leur bilan pédagogique et financier, la moitié avait réalisé un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 15 000 euros alors que 0,4 % (29 organismes) ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de 3,7 millions d'euros.

Par ailleurs, ces mêmes 29 organismes ont réalisé à eux seuls 25 % du chiffre d'affaires de la formation professionnelle en Occitanie. Parmi ces 29 organismes, 12 relèvent du secteur public, 9 du secteur associatif et 8 du secteur privé lucratif.

Le chiffre d'affaires supérieur à 75 % selon l'activité principale

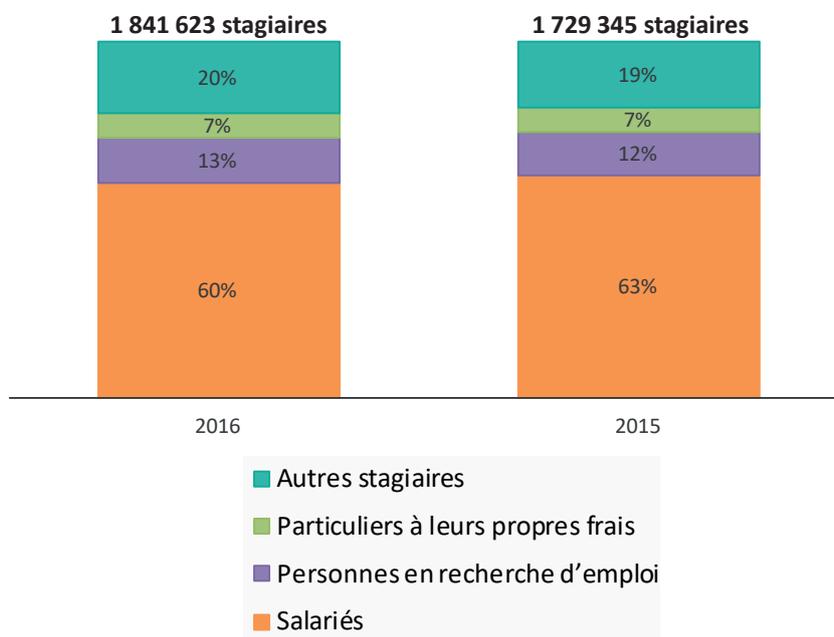


1990 organismes de formation ont déclaré que la formation professionnelle a représenté 75 % ou plus de leur chiffre d'affaires. Parmi ces organismes, 1280 avaient pour activité principale la formation et autres enseignements.

Ces 1280 organismes ont réalisé près de 369 millions d'euros, soit 41 % du chiffre d'affaires global de la FPC en région.

LE BILAN PÉDAGOGIQUE DES ORGANISMES DE FORMATION

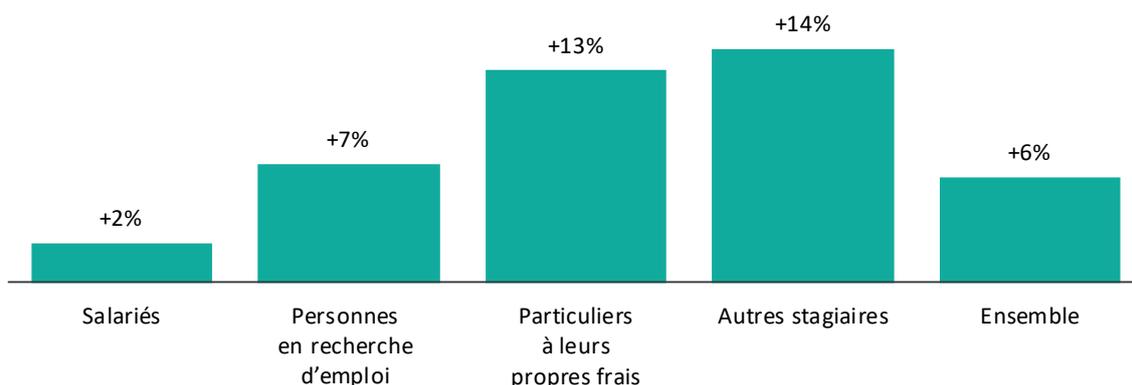
La répartition des stagiaires selon le statut



En 2016, les organismes de formation ont reçu 1 841 623 stagiaires au titre de la FPC, soit 6 % de plus qu'en 2015.

Parmi les stagiaires, 60 % sont salariés, 13 % sont en recherche d'emploi, 7 % sont des particuliers et 20 % sont classés dans la catégorie « autres »¹.

L'évolution du nombre de stagiaires selon le statut entre 2015-2016



Entre 2015 et 2016, le nombre de stagiaires a augmenté et ce, quel que soit le statut des stagiaires. Représentant 6 stagiaires sur 10, le nombre de salariés connaît une hausse de 2 %.

Il est à noter que les plus grandes progressions se font pour les « autres stagiaires » (+14 %) et pour les particuliers (+13 %). Cette hausse importante peut notamment s'expliquer par le déploiement du CPF.

(1) La catégorie « Autres » regroupe les fonctionnaires d'Etat, des collectivités territoriales et de la fonction publique hospitalière, les non-salariés et la formation des bénévoles.

La durée moyenne de formation selon le statut des stagiaires (en heures)

	2016	2015
Salariés	31	34
Personnes en recherche d'emploi	108	121
Particuliers à leurs propres frais	106	82
Autres stagiaires	28	40
Ensemble	46	49

En 2016, la durée moyenne des actions de formation est de 46 heures de formation, soit 3 heures de moins qu'en 2015. Cette baisse s'explique notamment par la diminution de la durée moyenne de formation des salariés (-3 heures), des personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public (-13 heures) et des agents de la fonction publique (-12 heures).

A l'inverse, seuls les stagiaires particuliers ont vu la durée moyenne de leur formation augmentée (+24 heures).

Par ailleurs, les personnes en recherche d'emploi sont ceux qui suivent les formations les plus longues (108 heures en moyenne), alors que les salariés suivent des formations courtes ou optent pour la modularisation de la formation.

La répartition des stagiaires selon le niveau de formation et le statut juridique des organismes de formation

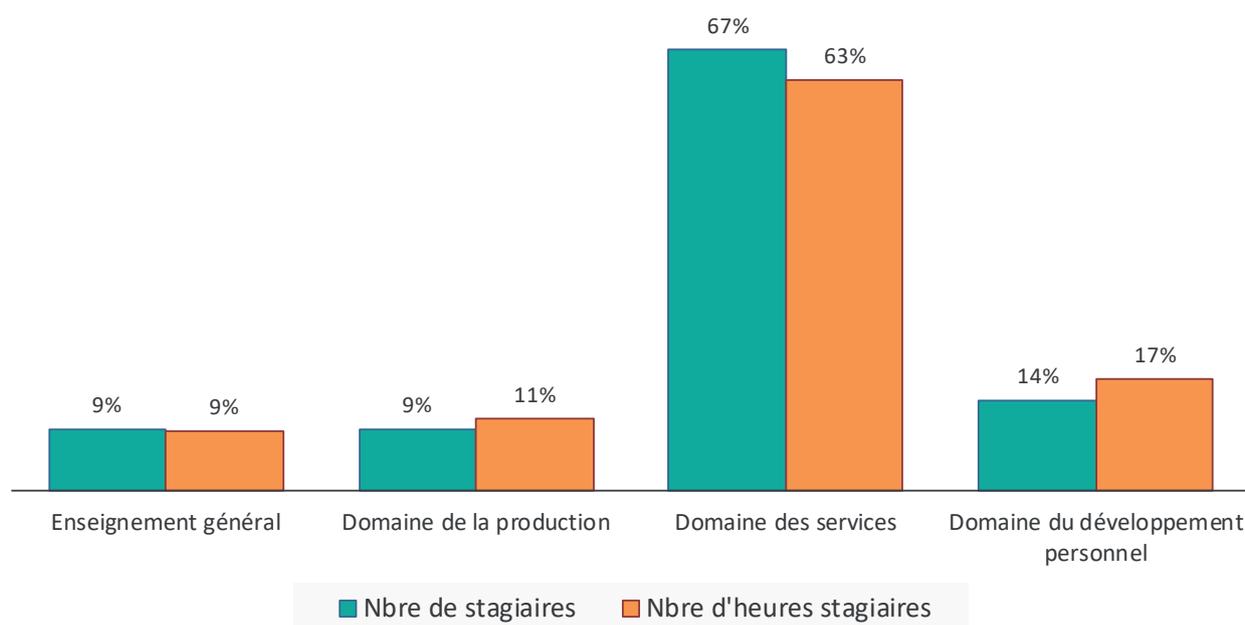
	Formations visant une certification enregistrée au RNCP				Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) non inscrits au RNCP	Certifications et/ou habilitations inscrites à l'inventaire de la CNCP	Autres formations professionnelles continues (initiation, perfectionnement...)	Bilans de compétences	Actions d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience
	Niveaux I et II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V					
Secteur associatif	8 %	19 %	15 %	17 %	20 %	14 %	22 %	43 %	25 %
Secteur parapublic	0 %	2 %	3 %	1 %	1 %	1 %	3 %	0 %	4 %
Secteur privé lucratif	51 %	40 %	57 %	55 %	56 %	75 %	53 %	33 %	49 %
Secteur public	13 %	11 %	19 %	18 %	4 %	3 %	8 %	4 %	11 %
Travailleur indépendant	28 %	27 %	6 %	9 %	19 %	7 %	14 %	19 %	11 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
% des niveaux de formation	5 %	3 %	2 %	4 %	1 %	4 %	79 %	1 %	1 %
Durée moyenne de formation	143	152	169	127	66	27	31	24	55

En 2016, 14 % des stagiaires ont suivi une formation certifiante c'est-à-dire une formation visant une certification enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : 8 % des stagiaires suivent une formation de niveau

supérieur au baccalauréat (niveaux I, II et III) et 6 % une formation bac ou infra-bac (niveaux IV et V).

Les autres formations continues (perfectionnement, initiation...) représentent 79 % de l'ensemble.

La répartition des stagiaires par domaine de formation (NSF)



La durée moyenne des formations selon les domaines



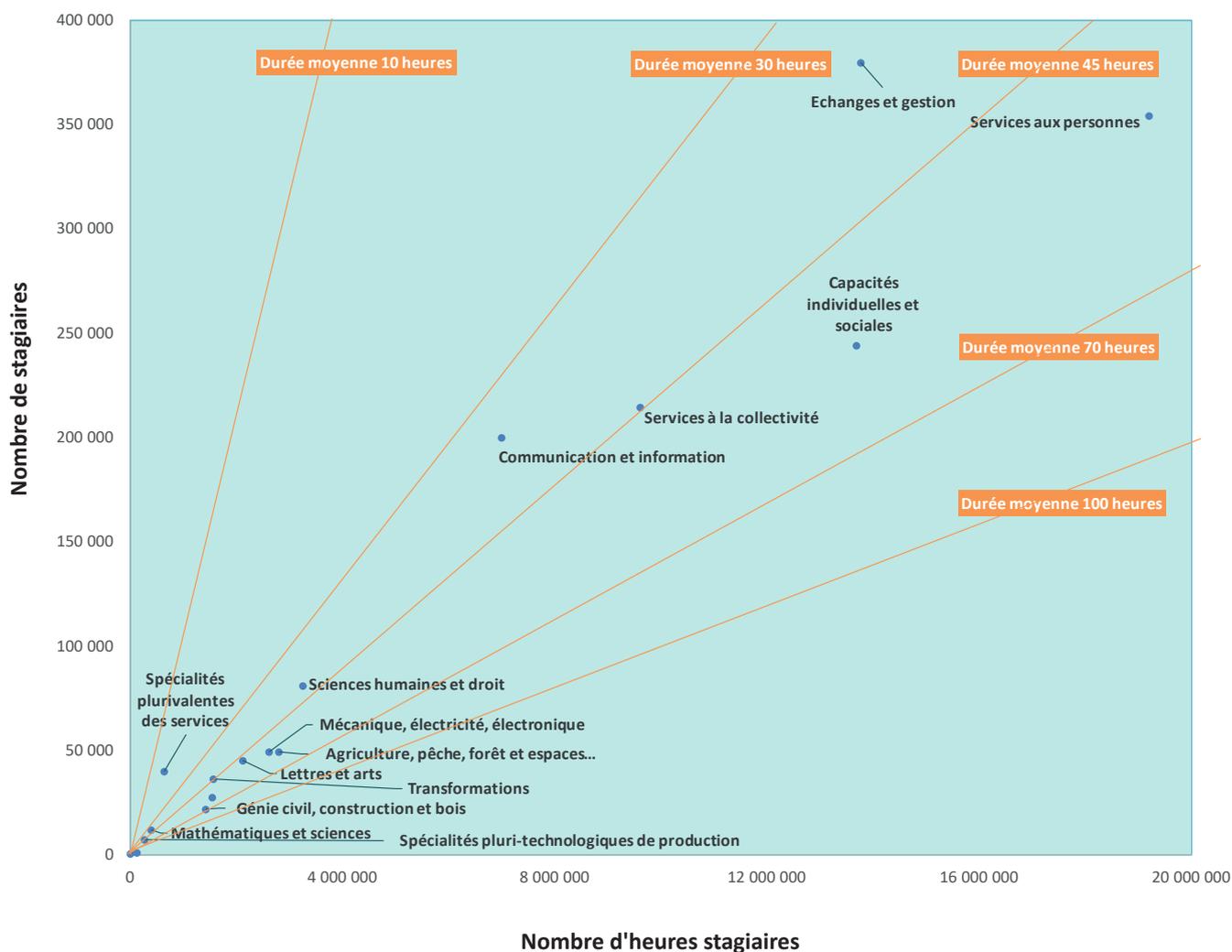
En 2016, près de 7 stagiaires sur 10 ont suivi une formation dans le domaine des services. Ce sont aussi les formations les moins longues (42 heures). Inversement, les formations du domaine du développement personnel suivies par 14 % des stagiaires sont les plus longues. Une formation dans ce domaine dure en moyenne 56 heures.

Dans le domaine des services, les formations relevant du domaine de la sécurité des biens et des personnes, police, surveillance sont les premières formations suivies avec 198 310 stagiaires.

Les principales spécialités en termes d'heures de formation et de stagiaires formés

En 2016, les spécialités de formation les plus suivies (plus de 100 000 stagiaires) sont :

- Échanges et gestion (379 634 stagiaires)
- Services aux personnes (354 154 stagiaires)
- Capacités individuelles et sociales (244 299 stagiaires)
- Services à la collectivité (214 365 stagiaires)
- Communication et information (200 251 stagiaires)



Note de lecture : Le graphique permet de visualiser la situation des principales formations en termes d'heures de formation dispensées et de stagiaires reçus. Exemple : les formations « Services à la collectivité » comptent 214 365 stagiaires pour 9,6 millions d'heures stagiaires (soit environ une durée moyenne de 45 heures).

Le top 15 des domaines de formation les plus représentés

Formation	Stagiaires	Heures stagiaires	Durée moyenne de la formation
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	198 310	8 707 082	44
Santé	153 922	7 384 314	48
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission	136 920	4 151 841	30
Développement des capacités comportementales et relationnelles	102 260	6 489 616	63
Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	101 815	5 475 646	54
Finances, banque, assurances, immobilier	72 022	2 373 113	33
Transports, manutention, magasinage	71 520	2 796 831	39
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	67 936	1 746 878	26
Enseignement, formation	65 352	2 859 846	44
Comptabilité, gestion	61 610	1 741 674	28
Spécialités plurivalentes des services aux personnes	59 289	2 306 602	39
Commerce, vente	58 162	3 052 426	52
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	48 384	2 070 421	43
Spécialités plurivalentes des services	39 938	638 584	16
Secrétariat, bureautique	38 491	1 613 308	42
Part des 15 formations	70 %	65 %	42

15 spécialités de formation regroupent 70 % des stagiaires et 65 % des heures stagiaires de la formation professionnelle continue (FPC) en 2016 en Occitanie. Parmi les formations les plus suivies, la sécurité des biens et des personnes, police,

surveillance arrive en tête avec 11 % des stagiaires de la FPC. Suivent les formations de la santé (9 % des stagiaires) et l'informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission (8 %).

Carif-Oref Occitanie

www.cariforefoccitanie.fr

Site de Labège

05 62 24 05 99

Site de Montpellier

04 67 13 20 80

Responsable de la publication : Catherine Pauly
Réalisation : Teldja Seniguer
Date de publication : décembre 2018